



CLASSIQUES
GARNIER

« Résumés et présentations des auteurs », *European Drama and Performance Studies*, n° 8, 2017 – 1, *Danse et morale, une approche généalogique*, p. 319-327

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-06765-8.p.0319](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-06765-8.p.0319)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2017. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

RÉSUMÉS ET PRÉSENTATIONS DES AUTEURS

Marie GLON et Juan Ignacio VALLEJOS, « La danse est-elle (im)morale ?
Éléments pour une étude généalogique »

Juan Ignacio Vallejos est docteur en histoire de l'EHESS. Il a enseigné à l'université de Buenos Aires, à Nancy 2, à l'EHESS et au CND. Il est membre fondateur de l'Atelier d'histoire culturelle de la danse. Ses articles ont été publiés dans les revues *Eadem Utraque Europa*, *Repères*, *cabier de danse*, *Musicorum*, *Cuadernos Dieciochistas* et *Dance Research Journal*, entre autres. Il est chercheur au CONICET, en Argentine.

Marie Glon, docteur en histoire diplômée de l'EHESS, est maître de conférences en danse à l'université Lille 3. Elle est également membre fondateur de l'Atelier d'histoire culturelle de la danse. Elle poursuit aujourd'hui ses recherches sur l'histoire de la danse, dans ses aspects sociaux et esthétiques, au sein du Centre d'étude des arts contemporains.

L'histoire de la danse en Occident est souvent abordée du point de vue de sa condamnation par la morale. Or on peut aussi remarquer que la danse génère des normes, des contraintes, voire un propos moral. Cet article propose de relever des outils historiographiques permettant d'étudier la danse comme problème moral : comment les discours moraux pénètrent-ils les façons de danser ? Comment les pratiques de danse agissent-elles en tant que techniques de soi ? Quelle est la place de l'historien face à cette question ?

The history of dance in the West is often approached through a consideration of how morality has condemned it. One can also note that dance generates norms, constraints, and even a moral purpose. This article suggests putting historiographical tools to use that allow us to study dance as a moral problem: how do moral discourses understand the ways that people dance? How do dancing practices function as technologies of the self? What is the role of the historian in the face of this question?

Adrien BELGRANO, « Danses profanes et lieux sacrés au Moyen Âge central.
Les danses dans les cimetières entre contrôle social et négociations »

Adrien Belgrano est agrégé d'histoire et doctorant contractuel à l'EHESS où il prépare une thèse intitulée « Condamnations et appropriations de la danse par les élites laïques et les autorités religieuses en Occident entre le XIII^e et le XIV^e siècle », sous la direction de Marie Anne Polo de Beaulieu, au sein du CRH-GAHOM.

Cet article part de l'exemple des danseurs maudits de Kölbigk, pour comprendre comment, dans la longue durée, les danses dans les cimetières ont pu être l'objet de discours moraux. Ces deux étapes sont liées à l'histoire de l'Église : d'abord séparer nettement les danses non-cléricales de la liturgie, puis rejeter la danse en général du côté du mal. La violence de ces condamnations s'explique peut-être par l'existence d'une morale concurrente, celle des danseurs.

This article takes the example of the cursed dancers of Colbeck as its point of departure in order to understand how, for a long time, dancing in cemeteries was a subject of moral discourse. The following two stages are connected to the history of the Church: at first clearly distinguishing non-clerical dancing from liturgy, then rejecting dance in general as evil. The violence of these condemnations is perhaps explained by the existence of a competing morality: that of dancers.

Kathryn DICKASON, « Gracing the Idols. Sainte Foy and the Sanctification of Western Medieval Dance »

Kathryn Dickason achève un doctorat en études religieuses à l'université de Stanford. Elle travaille sur la chrétienté médiévale occidentale et s'intéresse aux questions d'incorporation, de performance, d'iconographie, de genre, d'histoire de la danse ancienne et de médiévalisme. Sa thèse étudie la portée religieuse de la danse au Moyen Âge. Elle est actuellement lecturer à Santa Clara University (Californie).

Cet article explore la façon dont les saints médiévaux ont contribué à la consécration de la danse dans l'Occident médiéval. Il se penche sur la relation entre la danse et le culte médiéval de Sainte Foy. En dépit des prohibitions de la danse à l'époque médiévale, la danse a contribué au succès et à la diffusion de ce culte. Elle agit au service de la dévotion chrétienne et de la domination politique : ainsi, dans le contexte de la pratique culturelle, la danse favorise la conversion et soutient la moralité chrétienne.

This article investigates how medieval saints contributed to the sanctification of dance in the Latin west. Specifically, this work focuses on the relationship between

dance and the medieval cult of Sainte Foy. Despite the prevalence of medieval dance prohibitions, dance contributed to the success and dissemination of Sainte Foy's cult. Within a ritual framework, dance worked in the service of Christian devotion and political domination. Thus, in the context of cultic worship, dance facilitated conversion and supported Christian morality.

Alessandro ARCANGELI, « The Savage, the Peasant and the Witch »

Alessandro Arcangeli se consacre à l'histoire culturelle de l'Europe de la première modernité, et s'intéresse tout particulièrement à la danse, aux loisirs et à la pensée médicale. Certaines de ses publications se consacrent également à la méthodologie et à l'historiographie tel *Cultural History : A Concise Introduction* (Abingdon-on-Thames, 2012). Il enseigne l'histoire moderne à l'université de Vérone.

Dans l'Europe de la fin du Moyen Âge et de la Renaissance, l'autre était-il caractérisé par des postures et comportements spécifiques, ainsi que par un lien particulier à la danse ? Comment cela interagissait-il avec les pratiques de danse répandues en Europe ? L'article interroge l'interface entre la culture de danse de la première modernité et la construction de normes ethniques et civiles (le sauvage), de normes liées au rang social et aux mœurs (le paysan), à la religion et aux rituels (la sorcière).

In early modern European identity, was otherness characterised by specific types of posture and demeanour, and special association with dancing? How did this interact with mainstream European dance practices? The article questions the interface between the early modern dance culture and the construction of standards of ethnicity and civility (the savage), social rank and customs (the peasant), religion and ritual (the witch).

Marina NORDERA, « Représenter la dissimulation. Hommes et femmes au bal (Italie, XVI^e siècle) »

Marina Nordera est danseuse, historienne du corps et de la danse et professeure du Centre transdisciplinaire d'épistémologie de la littérature et des arts vivants à l'Université Côte d'Azur. Ses recherches et son enseignement portent sur l'histoire du corps et de la danse en Europe, et sur les méthodologies de la recherche en arts vivants. Elle est membre fondateur de l'association des chercheurs en danse.

Dans le cadre d'une histoire des représentations du corps vécu en danse, cette contribution interroge des sources publiées au cours du long XVI^e siècle en

Italie. Le bal, et en particulier la danse en couple, sont le terrain d'observation des normes morales à l'œuvre dans la construction culturelle et sociale du féminin et du masculin. L'étude des stratégies de dissimulation activées dans ces pratiques révèle les traces de la présence phénoménologique du corps, en creux du processus civilisateur et moralisateur.

As part of a history of representations of the body experienced through dance, this contribution scrutinizes sources published during the long sixteenth century in Italy. The ball—and, in particular, two-person dancing—are sites where moral norms are observed at work in the cultural and social construction of femininity and masculinity. The study of concealment strategies triggered when these practices take place reveals the traces of the phenomenological presence of the body, in the shadow of the civilizing and moralizing process.

Marianne RUEL ROBINS, « Dancing, morality and the religious origins of secularization in France, 1500–1650 »

Marianne Ruel Robins a obtenu son doctorat à l'université de Paris 1 – Panthéon-Sorbonne et est professeur d'histoire à Westmont College. Elle a publié *Paroles d'Évangiles. Quatre pamphlets allemands des années 1520* (Paris, 1996), *Les Chrétiens et la danse* (Paris, 2006), et des articles dans les revues *Church History* et *Revue d'Histoire de l'Église de France*.

La danse a été l'objet d'un long débat dans la France moderne. Pour ses apologistes, la danse permettait d'acquérir une civilité synonyme de vertu, de promouvoir un ordre moral dans la société et démontrer l'ultime vertu. Pour ses détracteurs, la danse n'avait rien à voir avec la vertu. Les arguments des deux camps séparèrent progressivement la religion de la morale et la danse de la pratique religieuse. Ce faisant, ils contribuèrent à la sécularisation de la société et de la culture françaises.

In early-modern France, dancing generated much controversy. For its advocates, dancing became a way to acquire individual virtue, to promote social virtue and to display theological virtue. For its detractors, it was anything but virtuous. Yet, both advocates and detractors drew on arguments that gradually segregated morality from religion and dancing from religious practice. In so doing, they took part in the secularization of French society and culture.

Arianna FABBRICATORE, « Gasparo Angiolini et la réforme morale de la danse italienne »

Arianna Fabbriatore est professeur agrégé d'italien, docteur de l'université Paris-Sorbonne, membre de l'équipe de recherche ELCI. Elle est chercheur au sein du CIRESEFI (université de Nantes), coordinatrice du GRDdanse labex OBVIL (université Paris-Sorbonne) et porteur du projet « La danse comique et grotesque ». Ses recherches portent sur la poétique et l'esthétique de la danse dans une perspective sociale.

Dans le cadre de la réforme européenne visant la valorisation de la danse au XVIII^e siècle, le maître de ballet italien Gasparo Angiolini marque une distance entre sa poétique et les principes énoncés par son collègue français Jean-Georges Noverre. Cet article étudie les enjeux éthiques et sociaux qui animent la réforme d'Angiolini : influencée par les principes de l'Arcadie, elle semble orientée vers la diffusion d'une image du théâtre italien renouvelé qui atteste de la moralité et du bon goût national.

As part of the European reform process aiming to promote dance in the eighteenth century, the ballet master Gasparo Angiolini distances his poetics from the principles articulated by his French colleague Jean-Georges Noverre. This article studies the ethical and social challenges that inform Angiolini's reform: influenced by the principles of Arcadia, it seems geared toward spreading an image of a transformed Italian theater that reflects morality and the nation's good taste.

Elizabeth CLAIRE, « A Moral Defence of the Regency Ballroom – *vide Wilsons Rooms* »

Elizabeth Claire, historienne au CNRS (CRH, CRAL), coanime au sein de l'EHESS le séminaire « Histoire culturelle de la danse » qui vise à promouvoir l'approche culturaliste dans les études en histoire de la danse (ahcdanse.hypotheses.org). Ses recherches portent sur la circulation des savoirs médicaux et genrés sur l'imagination et l'art de la danse au XVIII^e-XIX^e siècle en Europe.

L'adoption de la valse en Angleterre représenta un changement majeur dans la « chorégraphie » de la société britannique. Alors que les travaux historiques se sont limités à reprendre quelques anecdotes ressassées, cette étude soutient que pour comprendre la violente réaction morale à la valse, il faut contextualiser la diffusion épidémique de cette danse nouvelle, en tant que phénomène genré et européen. Cet article évalue la polémique et la défense de la danse de société moderne par le maître à danser Thomas Wilson.

The adoption of waltzing in England represented a sea change in social choreography. While existing histories have tended to reproduce a few well-rehearsed anecdotes, this work argues that understanding the anti-waltz moral backlash requires contextualizing the epidemic spread of the modern dance as a gendered, European phenomenon. This article assesses the polemic and dancing master Thomas Wilson's defence of modern social dancing.

Bénédicte JARRASSE, « Qu'est devenu l'âge d'or de la Sallé et de la Guimard ? »
Fantasmes romantiques autour de la danseuse du XVIII^e siècle »

Bénédicte Jarrasse est agrégée de lettres modernes et docteur en littérature comparée. Elle est membre de l'équipe du projet « Discours sur la danse » du Labex OBVIL de l'Université Paris IV-Sorbonne. Elle est l'auteur d'une thèse intitulée « Les deux corps de la danse. L'imaginaire de la danse théâtrale dans la littérature et l'iconographie européennes (1830-1870) ».

Cet article étudie un fantasme littéraire, élaboré au XIX^e siècle autour de la danseuse du XVIII^e siècle, créature libre et d'autant plus attirante qu'elle ne se préoccupe guère de morale. L'exaltation de cette figure galante circule d'un auteur à un autre, passant outre les hiérarchies traditionnelles entre « grande » et « petite » littérature, genres majeurs et genres mineurs. Elle est à appréhender comme le signe d'un rejet partiel du présent – un présent moralisé, mais ressenti comme paradoxalement corrompu.

This article examines a literary fantasy developed in the nineteenth century about eighteenth-century female dancers, liberated creatures who are all the more alluring because they are not at all preoccupied with morality. The exaltation of this romantic figure of the female dancer circulates from one author to another, transcending traditional hierarchies separating "great" and "minor" literature and major and minor genres. It is to be understood as the partial rejection of the present—a present that is under the influence of morality but is paradoxically considered corrupted.

Esteban BUCH, « La censure du tango par l'Église de France à la veille de la Grande Guerre. Avec un post-scriptum d'Erik Satie »

Esteban Buch est directeur d'études à l'EHESS de Paris et l'auteur, notamment, de *Trauermarsch. Daniel Barenboïm et l'orchestre de Paris dans l'Argentine de la dictature* (Paris, 2016), *L'Affaire Bomarzo. Opéra, perversion et dictature* (Paris, 2011), *Le Cas Schönberg* (Paris, 2006) et *La Neuvième de Beethoven. Une histoire politique* (Paris, 1999), ainsi que coéditeur du collectif *Tangos Cultos* (Buenos Aires, 2012).

Des documents inédits de l'archevêché de Paris et une importante collection des revues diocésaines désignent l'Église de France comme l'acteur principal de la campagne internationale contre le tango, condamné en 1914 par l'archevêque de Paris. Ses Éminences contribuèrent ainsi à faire du tango une fantaisie érotique largement répandue, tout autant qu'une source d'inspiration, comme pour le compositeur Erik Satie qui décrit le diable dansant le tango « assis dans un fauteuil, la queue enroulée autour du crâne ».

Previously unpublished documents from the archdiocese of Paris and an important collection of diocesan journals show that the Church of France was the principal actor in the international campaign against the tango, condemned in 1914 by the archbishop of Paris. Its senior clergy helped make the tango a widespread erotic fantasy as well as a source of inspiration—for the composer Erik Satie, for instance, who describes the devil dancing the tango “seated in an armchair, his tail coiled around his skull.”

Annie SUQUET, « Du vaudeville à l'Église. Ruth Saint Denis en quête d'une danse “édifiante” »

Annie Suquet est notamment l'auteur de *L'Éveil des modernités. Une histoire culturelle de la danse (1870-1945)* (Pantin, 2012), « Le corps dansant : un laboratoire de la perception » dans *Histoire du corps*, t. 3 (Paris, 2006), *Merce Cunningham. Chorégrapheur pour la caméra* avec Jean Pomarès (Paris, 2013). Elle a aussi traduit, préfacé et annoté *Every Little Movement* de Ted Shawn (Pantin, 2006).

Après des débuts sur les scènes du divertissement commercial, Ruth Saint Denis (1879-1968) s'affirme, à partir de 1906, comme l'une des figures pionnières de la danse moderne américaine, contribuant de manière déterminante à la reconnaissance de cette nouvelle forme d'expression. En scrutant quelques étapes marquantes du parcours de Saint Denis, cet article vise à éclairer combien la question morale a constitué un levier capital dans le processus de légitimation artistique de la danse de scène aux États-Unis.

After getting her start as an entertainer on the commercial stage, Ruth Saint Denis (1879-1968) would become, beginning in 1906, one of the pioneers of modern American dance, playing a decisive role in bringing about recognition of this new form of expression. By examining several milestones that took place on Saint Denis' journey, this article aims to shed light on the extent to which the question of morality was key in the process of legitimizing stage dancing in the United States as a form of art.

Alain QUILLÉVÉRÉ, « Danser en temps de guerre, une affaire de morale ? »

Alain Quillévéré est professeur des écoles. Ses recherches portent sur la vie quotidienne en Bretagne pendant la seconde guerre mondiale. Il a publié *Mémoire retrouvée d'un jeune Patriote* (Morlaix, 2008) et *Bals clandestins pendant la Seconde Guerre mondiale* (Morlaix, 2014).

Danser en temps de guerre, est-ce admissible ? À cette question le régime de Vichy, puis le Gouvernement provisoire, ont répondu par l'interdiction des bals. Cette disposition s'est heurtée à l'opposition de la jeunesse qui n'a pas accepté de renoncer à l'une de ses activités favorites, la danse. Se sont alors multipliés les bals clandestins, dans les bois, les champs, les constructions inhabitées, dont rendent compte des centaines de procès-verbaux, notamment dans le département des Côtes-du-Nord.

Is it acceptable to dance in times of war? In response to this question, the Vichy regime—and, later, the Provisional Government—both responded by banning balls. This action was met with opposition from young people who were not willing to give up one of their favorite pastimes, dancing. So, secret balls proliferated in the woods, fields, and in uninhabited structures, as documented by hundreds of reports, particularly in the department of Côtes-du-Nord.

Laura DI SPURIO, « Body Policing. Controlling Youth Dance Practices In Post-World War Two Belgium »

Laura Di Spurio est l'auteur d'une thèse de doctorat intitulée « Comment l'adolescence vient aux filles : discours, modèles et réalités. Une histoire de l'adolescence féminine en Belgique francophone de 1919 à 1960 » réalisée sous la direction de Valérie Piette à l'Université Libre de Bruxelles. Elle a notamment publié *Le Temps de l'amour. Jeunesse et sexualité en Belgique francophone (1945-1968)* (Bruxelles, 2012). Titulaire d'une bourse de la Belgian American Educational Foundation, elle est actuellement postdoctorante à l'University of California, Berkeley.

La « loi sur la préservation morale de la jeunesse », votée en 1960, a interdit aux moins de 18 ans les « lieux où l'on danse » en Belgique. Cet article analyse les débats politiques, sociaux et médiatiques qui ont ponctué le vote de la loi. Il examine la manière dont la danse est devenue un problème social, moral et judiciaire, et comment les pratiques dansantes des jeunes sont devenues le symbole d'une jeunesse dont le corps et la sexualité n'ont cessé d'inquiéter experts, réformateurs sociaux et moralistes.

The “law to protect the morality of young people” that was passed in 1960 banned people under eighteen years of age from “places where people dance” in Belgium. This article analyzes the political, social, and media debates that accompanied the vote on this law. It examines the way that dancing became a social, moral, and legal problem and how the dancing practices of the young became the symbol of young people whose bodies and sexuality continued to bother experts, social reformers and moralists.